

titres légitimes d'*imperator* et de *caesar* et son prénom *Decimus*? Pourquoi avoir écrit abrégativement son nom par les deux lettres *CL*, comme s'il s'agissait d'un prénom? Serait-ce parce que l'artisan de l'inscription de même que le défenseur a commis, lui aussi, la méprise de prendre Clodius pour le prénom et Albinus pour le nom? Les sigles *c. fv. c* qui suivent les mots Clodio Albino, sont incompréhensibles pour nous. Si nous essayons de traduire régulièrement, *c. f.* veut dire *Caii filio*; et ce serait là un détail intéressant parce qu'il nous enseignerait le prénom du père d'Albin; mais le titre *viro clarissimo* (*v. c.*) qui vient ensuite est inapplicable à un empereur. Je sais bien qu'on veut que ces sigles signifient *conjuratorum fugatis copiis*; c'est alors le cas de répéter ce que nous disions tout à l'heure, qu'on n'écrivait en initiales que des formules assez connues pour n'avoir pas besoin d'être rapportées tout au long.

Certainement si les Romains avaient voulu écrire sur la pierre d'Albigny, *conjuratorum fugatis copiis*, ils auraient été dans l'obligation absolue d'y graver ces mots en entier, à moins qu'il ne leur eût convenu de prendre la peine parfaitement inutile, peine puérile et déraisonnable, de tracer des caractères inintelligibles même pour les gens du temps. Outre cela, ils auraient mis ces mots à leur place, c'est-à-dire, après le mot *Augusto* rejeté beaucoup trop loin.

Ne perdons pas notre temps à une recherche oiseuse. Ce que signifient clairement pour nous les sigles *C.FV.C* et les autres difficultés du texte, c'est que l'inscription est de fabrication moderne et qu'elle est l'œuvre d'une personne peut-être instruite, mais sans expérience en épigraphie.

L'on a déjà relevé le non sens de l'éloge donné à Albin d'avoir été le *vengeur de la liberté des Lyonnais*. Le reproche nous paraît subsister en dépit du plaidoyer de la défense.